

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE****Samedi 10 juin 2023 – Halle Georges Carpentier**

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Oumar DIA, Président du Comité Parisien de Basket-Ball (CPBB).

En présence de Madame Chantal DEVILLARD : Elue au Comité Directeur de la Ligue Ile-de-France de Basket-Ball.

1 / OUVERTURE PAR LE PRESIDENT**a) COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS**

Alain SAVIGNY, Président de la Commission de Vérifications des Pouvoirs : « Mesdames et Messieurs, en exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous présente mon rapport sur la vérification des pouvoirs : Conformément aux dispositions des articles 15 et 16 des statuts du Comité Parisien de Basket Ball, l'Assemblée Générale, pour délibérer valablement, doit être composée des Présidents des Associations et des licenciés individuels, représentant au moins la moitié des licenciés dont disposent ces associations :

Nombre d'Associations : 46

Nombre de licenciés individuels : 9

Nombre de licenciés au 30 avril 2023 : 7 568

Quorum exigé : 3 584

Nombre de voix présentes ou représentées : 6 293

Le quorum est atteint, je déclare valable les délibérations des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du samedi 10 juin 2023 ».

b) INTERVENTION DE OUMAR DIA, PRESIDENT DU COMITE PARISIEN DE BASKETBALL

Madame Chantal DEVILLARD, représentante de la Ligue Ile-de-France de Basket-Ball, Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs les représentants des groupements sportifs.

C'est un plaisir que l'on puisse se retrouver encore une fois pour l'assemblée générale afin d'échanger sur les travaux de la saison écoulée.

Je laisserai les commissions concernées s'y atteler à travers vos questions. Vous retrouverez toutes les explications dans le rapport de la Secrétaire Générale.

Je remercie la Commission Sportive qui a fait un énorme travail concernant la gestion des championnats. Pour rappel, les règlements sportifs sont votés lors de l'Assemblée générale et nous sommes dans l'obligation de les appliquer.

Je vous l'avais annoncé lors de l'Assemblée générale de l'année dernière, pour la saison 2022-2023, le Comité s'engageait à prendre en charge la collecte de fonds pour le Pacte Officiel 2024. A partir de septembre 2023, nous serons dans l'obligation de collecter les fonds.

Pour la saison 2023-2024, trois jeunes du territoire intégreront le Pôle Espoir Ile-de-France. Une équipe U15 France garçon fera son apparition à la rentrée prochaine à Paris, ce qui permettra de garder les joueurs sur le territoire.

Pour finir, je tiens à remercier les élus, les bénévoles, les salariés et les institutions comme la Mairie de Paris qui œuvrent pour le développement du basket sur le territoire.

Remerciements de même à Alain SAVIGNY, Président d'honneur qui est toujours présent.

Je vous remercie et je vous souhaite une bonne Assemblée générale.

c) INTERVENTION DE CHANTAL DEVILLARD, REPRESENTANTE LIGUE IDF

Je suis très contente d'être parmi vous aujourd'hui pour la première fois.

Nous constatons de nombreuses incivilités sur les terrains cette saison, peut-être l'effet négatif du post-covid et il va falloir y remédier. Plus de 300 dossiers ont été traités à la Commission de Discipline Régionale.

Je vous souhaite une bonne Assemblée générale et de bonnes vacances méritées dans quelques temps.

2 / APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 11 JUIN 2022

- **Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.**

3 / PACTE OFFICIEL 2024

Une nouvelle organisation a été mise en place pour la formation des officiels avec le remplacement de la Charte des officiels par le Pacte Officiel 2024 #TousEngagés.

Sur la saison 2022-2023, le Comité Parisien de Basket-Ball avait pris en charge 6 400€ pour les fonds de formation et 2 765€ pour les fonds de développement de l'arbitrage.

Pour la saison 2023-2024, un quota de formation d'officiels sera à régler pour chaque équipe engagée en championnat départemental : 50€ par équipe séniors, U20, U18, U17 pour les fonds de formation et 10€ par équipe jeune ainsi que 15€ par équipe séniors et U20 pour les fonds de développement de l'arbitrage.

Ces fonds serviront notamment à la création ou le maintien d'un poste avec pour objectif la promotion de l'arbitrage, l'achat de récompenses de fin de saison, à l'aide financière reversée aux écoles d'arbitrage ou encore à un challenge financier de l'arbitrage pour valoriser et récompenser les clubs les plus réactifs.

Chaque club a l'obligation d'envoyer au minima une personne en formation d'arbitre, sous peine d'amende (250€).

4 / AUGMENTATION DES LICENCES

Pour la saison 2023-2024 :

De U16 à Séniors : +8€

De U12 à U15 : + 7.70€

U11 et moins : +4€

Loisirs et entreprises : +6€

La part de la FFBB augmentera de 1€ et la part de la Ligue IDF augmentera de 2€. Le Comité Parisien de Basketball n'augmentera pas sa part.

5 / REMISE DES RECOMPENSES FEDERALES

Tous les ans, des distinctions sont attribuées à des dirigeants méritants qui ont servi pour le basket parisien.

Sont récompensés par la médaille d'or :

- Thierry CARPENTIER du Comité Parisien de Basketball
- Alain SAVIGNY du Centre Fédéral de Basket-Ball

Sont récompensés par les médailles d'argent :

- Jacques NADJAR du SC Maccabi de Paris
- Denis CIMEN du Paris Sud Basket
- Laurent HERAUD du Paris Lady Basket
- Alassane NDIAYE du Ministère des Finances

Sont récompensés par les médailles de bronze :

- Laure BALESTRIERE de l'US Métro
- Vincent HERCY du Paris Université Club
- Steeve LALAUS de Hustle Paris Basket
- Sandrine MILLION de la Mairie de Paris
- Xavier SEYRING du Sporting Club Universitaire de France
- Florence STIEVENART du Paris Académie Respect Intégrité Sport
- Reda HADOUMDA du Ministère des Finances
- Julien GURINEAU du Club Basket Paris 11
- Jean-Michelle ANNICETTE de l'USD Charonne

Sont récompensés par les lettres de félicitations :

- Franck LEBAILLY du Stade Français Basket
- Xavier POITEVINEAU du Paris Basket Centre 3
- Coline SOPHIE-PERENET de l'US Métro
- Emmanuel WILSON de l'USD Charonne
- Yoann VILLA de La Salesienne de Paris
- Laurédane LEBRUN de La Domremy Basket 13

6 / REMISE DES RECOMPENSES DES POLISTES

Trois jeunes intégreront dès septembre 2023 le Pôle Ile-de-France.

- Gabin PASCAL de La Domremy Basket 13 (U13)
- Moustapha KABA de l'USD Charonne (U13)
- Kéziah PIERRE-NICOLAS du Club Sportif Paris 19 (U14)

7 / VOTE DES NOUVEAUX STATUTS

La secrétaire générale présente les évolutions des statuts.

- **Les modifications statutaires sont adoptées à l'unanimité.**

8 / VOTE POUR L'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Il y a un poste à pourvoir.

Deux candidatures ont été déposées :

- Bouboul LENGI ZOLA
- Maxence LAZOURENKO

Après délibération, ont obtenu :

- Maxence LAZOURENKO : 4 790 voix
- Bouboul LENGI ZOLA : 510 voix

- **Maxence LAZOURENKO est élu au Comité Directeur.**

9 / VOTE POUR LA DESIGNATION DES DELEGUES A L'AG ELECTIVE DE LA FFBB

Il y a trois postes à pourvoir : 2 délégués et 1 suppléant.

Trois candidatures ont été déposées :

- Oumar DIA
- Alain SAVIGNY
- Marilyn ORLANDINI

Oumar DIA se retire.

- **Marilyn ORLANDINI et Alain SAVIGNY sont élus délégués et Oumar DIA est élu suppléant.**

10 / RAPPORT MORALE DE LA SECRETAIRE GENERALE

2022-2023 a été une année record en termes de licenciés avec une augmentation de presque 7%, représentant 173 équipes engagées sur 21 divisions.

Les finales des Coupes de Paris ont eu lieu le week-end du 3 et 4 juin 2023 avec un beau spectacle et une mention particulière aux équipes U20 de l'USD Charonne et P.A.R.I.S qui nous ont fait rêver à travers trois prolongations.

Cette saison, 50 entraîneurs ont été diplômés. Il est important d'inciter les jeunes dans les clubs à se former pour avoir des personnes qualifiées et améliorer les conditions de matchs au cours de l'année.

La Commission Départementale des Officiels a recyclé 25 arbitres en début de saison et a formé 15 nouveaux arbitres tout au long de la saison.

La Commission MiniBasket a labélisé trois nouveaux clubs cette saison et a connu un véritable succès lors de la Fête Nationale du MiniBasket avec plus de 450 enfants.

➤ **Le rapport moral est voté à l'unanimité.**

11 / REMISE DES RECOMPENSES DES TITRES DE CHAMPION DEPARTEMENTAL 3X3 DE PARIS

VAINQUEUR SENIOR MASCULIN : Club Basket Paris 11

FINALISTE SENIOR MASCULIN : Basket Paris 14

VAINQUEUR SENIOR FEMININE : Eiffel Basket Club

FINALISTE SENIOR FEMININE : Ministère des Finances

12 / REMISE DES RECOMPENSES DES TITRES DE CHAMPION DEPARTEMENTAL 5X5 DE PARIS

SENIORS

PRF : Paris Jean Bouin

PRM : Eiffel Basket Club

DF2 : Championnet Sports

DM2 : Paris Basket 9

DM3 : Paris Basket 9

DM4 : Basket Paris 14

JEUNES

U20 M : As Bon Conseil

U20M D2 : Club Basket Paris 11

U20M D3 : Eiffel Basket Club

U18F : Stade Français Basket

U18F D2 : Paris Lady Basket

U17M : Lapelcha

U17M D2 : USD Charonne

U17M D3 : Stade Français Basket

U15F : Stade Français Basket

U15F D2 : Paris Jean Bouin

U15M : Eiffel Basket Club

U15M D2 : Club Basket Paris 11

U15M D3 : SC Maccabi de Paris

U13F : Paris Jean Bouin

U13F D2 : Stade Français Basket

U13M : As Bon Conseil

U13M D2 : Championnet Sports

U13M D3 : La Domremy Basket 13

13 / REMISE DES RECOMPENSES LABEL MINIBASKET

Cette année, le Comité Parisien de Basket-Ball a continué de mettre en place son Label départemental MiniBasket.

Trois clubs ont été candidats :

- Club Basket Paris 11
- Basket Paris 14
- Paris Académie Respect Intégrité Sport

La remise des diplômes est faite par le Président de la Commission MiniBasket, Steeve LAGRENEZ.

14 / RAPPORT FINANCIER ET BUDGET 2022/2023

a) INTERVENTION DE LA TRESORIERE DU CPBB

On constate une nette augmentation des recettes du Comité Parisien de Basket-Ball, dû à l'augmentation du nombre de licenciés : de 500 000€ à 669 000€.

Il y a eu une nette augmentation également des charges dû aux évènements de la fin de saison 2021-2022, dû à l'augmentation de la masse salariale, dû à la diminution des subventions : de 794 000€ à 498 000€.

Le résultat de cette année est déficitaire de 122 000€. Il sera absorbé par les fonds propres du Comité et cela n'aura aucun impact sur les clubs.

Le Président rappelle que le Comité n'a pas augmenté ses dispositions financières depuis 2008 et informe les clubs que les tarifs évolueront pour la saison 2024-2025.

b) INTERVENTION DU CABINET ORCOM, CABINET COMPTABLE DU CPBB

Le CPBB a bénéficié de subventions pour les emplois aidés sur l'année précédente, mais ces subventions sont à durée déterminées. Il faut pérenniser ces emplois.

c) INTERVENTION DU VERIFICATEUR AUX COMPTES DU CPBB

Denis CIMEN, vérificateur aux comptes pour la saison 2022-2023 a pu vérifier les documents qu'il souhaitait. Le contrôle a eu lieu le 09 juin 2023. Il atteste de la régularité et de la sincérité des comptes qui ont été présentés ce jour.

d) VOTE DU RAPPORT FINANCIER ET DU QUITUS

- **Le rapport financier 2022-2023 est adopté et l'Assemblée générale donne quitus à l'unanimité.**

e) PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL

Laure BALESTRIERE explique que le budget prévisionnel a été envoyé aux clubs en amont.

Le budget prévisionnel est basé sur le réel de la saison 2022-2023 et représente 651 000€.

Il tiendra compte de la location en leasing d'un véhicule, une stabilisation du nombre de salariés, une meilleure gestion des dépenses pour les évènements et également le lancement du projet de partenariats.

f) VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL

- **Le budget prévisionnel pour la saison 2023-2024 est adopté à l'unanimité.**

15 / INTERVENTION DES PRESIDENTS DE COMMISSIONS

a) Commission des Officiels

Didier CLAUDE, Président de la Commissions des Officiels met à l'honneur trois arbitres pour leur implication tout au long de la saison et leur remet un sifflet de bronze :

- Aya LAKDHAR de Championnet Sports
- Livio MICLET de Eiffel Basket Club
- Johann FROGET de l'USD Charonne

Le bilan de la saison de la Commission des Officiels est mitigé, certains objectifs n'ont pas été rempli notamment sur les observations, vecteur le plus important pour la progression des arbitres.

Dès le 1^{er} juillet, les arbitres devront être licenciés.

Le taux de couverture de la saison 2022-2023 est de 55% avec une priorité aux désignations régionales. L'objectif est de couvrir l'ensemble des rencontres malgré le public jeune, souvent découragé par le comportement des coachs ou du public.

Le recyclage aura lieu le dimanche 24 septembre 2023.

b) Commission Sportive

Marceau DURAND représente le Président de la Commission Jérémie MEYNARD, absent pour des raisons personnelles.

Concernant les TQR de septembre 2023, le principe sera de retenir les équipes descendant de R3 et R4, de récupérer le champion D1, de récupérer le vainqueur des Coupes de Paris.

Pour les championnats jeunes, la Commission Sportive souhaite, de septembre à décembre, mettre en place deux brassages pour équilibrer les niveaux et faire à partir de janvier, des championnats davantage équilibrés.

Pour les championnats seniors, les clubs ont été consultés en milieu de saison et 90% des réponses étaient favorables au retour à la phase unique. Il y aura un barrage pour les descentes pour les catégories PRM, DM2 et DM3.

La Commission Sportive est en réflexion quant à la suppression de la DM4 pour la saison 2024-2025.

Cette année, 184 amendes ont été distribuées sur un total de 2 772 demandes de dérogations validées.

Pour les Coupes de Paris 2024, les barèmes de handicap sont révisés. Pour les jeunes, une liste de 10 joueurs brûlés sera exigée ainsi que l'exclusion de l'ensemble des joueurs de l'équipe 1 si l'engagement concerne l'équipe 3.

- **Les règlements sportifs sont votés avec une abstention.**

c) Commission Technique

Corentin SAUZEAU représente le Président de la Commission AI CISSE, absent pour des raisons personnelles.

Le Comité Parisien de Basket-Ball sera en charge d'organiser le TIC féminin en février 2024 si la Ligue Ile-de-France maintient trois tournois à l'année.

Trois nouveautés pour la saison 2023-2024 :

- Un outil propre au Comité sera mis en place pour que les coachs infirment des joueurs intéressants.
- Une communauté d'entraîneurs parisiens
- Une réunion technique des clubs

d) Commission Qualification

Florence STIEVENART, Présidente de la Commission Qualification annonce que le renouvellement d'affiliation était ouvert, sans obligation de lier le compte Hello Asso.

Les clubs doivent être vigilants en se rendant sur le module de pré-inscription régulièrement afin de les valider ou les supprimer si nécessaire.

Pour la saison 2023-2024, les entraîneurs ne seront plus dans l'obligation d'enregistrer un certificat médical, simplement un questionnaire de santé à valider (disponible dans les documents imprimés sur le site de la FFBB).

Point de vigilance également sur les photos à apporter sur les licences.

e) Commission Partenariats

Il est temps de mettre en avant de manière professionnelle le Comité en développant des partenariats avec les acteurs locaux et en se rapprochant des clubs pour une meilleure stratégie.

Une newsletter sera également mise en place.

L'aventure avec le Paris Basketball continuera pour la saison 2023-2024 pour faire bénéficier aux licenciés parisiens des places gratuites.

f) Commission MiniBasket

Jeanne BESSE représente le Président de la Commission Steeve LAGRENEZ, parti plus tôt au cours de l'assemblée pour des raisons personnelles.

Pour la saison 2023-2024, une refonte de l'organisation des plateaux MiniBasket sera réfléchiée en la sectorisant. Cette organisation facilitera les clubs et les parents, aussi bien pour l'organisation que pour les déplacements.

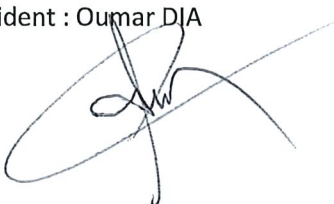

La Commission souhaite remettre en place le Forum MiniBasket pour la saison à venir et continuera à accueillir les clubs souhaitant obtenir le Label Ecole Fédérale MiniBasket.

16 / REMERCIEMENTS - CLOTURE

Le Président du Comité Parisien de Basket-Ball remercie les clubs présents pour leur investissement au niveau du développement du basketball parisien.

Il fait un appel pour participer aux différentes commissions. Beaucoup de choses se développent.

Il remercie les clubs et les élus de leur présence et de leur confiance.

<p>Le Président : Oumar DIA</p> 	<p>La Secrétaire Générale : Jeanne BESSE</p> 
---	---